

## Soutien aux forums des métiers locaux

### Appel à projet :

Du 1<sup>er</sup> février au 15 mars 2016 (forums ayant lieu au 1<sup>e</sup> trimestre)

Du 1<sup>er</sup> Septembre au 15 Octobre 2016 (forums ayant lieu au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres)

### Contacts >

Benjamin CHARLOT > 01 47 29 37 29 > [bcharlot@hauts-de-seine.fr](mailto:bcharlot@hauts-de-seine.fr)

Chantal MAURY > 01 76 68 82 83 > [cmaury@hauts-de-seine.fr](mailto:cmaury@hauts-de-seine.fr)

### Présentation

Le Département apporte un soutien financier et logistique aux établissements des Hauts-de-Seine qui organisent un forum des métiers et souhaitent une aide dans leur démarche.

### Objectif

Aider à l'organisation de forums d'orientation à destination des collégiens de l'établissement ou du secteur géographique informant les jeunes pour favoriser la découverte des métiers et des parcours de formation par un public devant faire un choix d'orientation en fin de cycle.

### Bénéficiaires

Tous les collèges publics et collèges privés sous contrat du Département qui organisent ou participent à l'organisation d'un forum de proximité, qu'ils en soient hébergeurs ou non.

### Nombre de bénéficiaires en 2015/2016

12 forums soutenus par Département en 2015-2016

### Inscription

Le collège porteur doit déposer auprès du Département, sa demande, via le formulaire d'inscription téléchargeable sur [l'Extranet des collèges](#), rubrique : « Vie de l'établissement /Actions éducatives/ Documentation ».

Ce formulaire doit être accompagné d'une description détaillée du projet sur papier libre.

Les établissements peuvent demander :

- Le versement d'une subvention, allant de 1000 à 5000 euros selon le nombre des critères remplis (voir ci-dessous).
- La fourniture d'un « kit de communication » contenant des outils de signalétique pour l'événement (affiches, flyers, etc...).

Les deux demandes peuvent être cumulables.

# ÉDUCATION DES COLLÉGIENS

## ACTIONS PÉDAGOGIQUES

I2016-2017

### Critères d'examen

Seules sont recevables les demandes portées par des collèges. Celui-ci doit obligatoirement être organisateur, ou participer à l'organisation du forum.

Le projet doit être déposé dans les délais et concerner l'année scolaire en cours.

Ces conditions sont suffisantes si le collège a uniquement demandé un « kit de communication »

Si le collège a demandé une subvention, celle-ci doit servir à alléger sa participation à l'organisation du forum. Le calcul de la subvention attribuée tient compte :

- du nombre de partenaires (communes, collèges, associations, fédération de parents, BIJ, CIO, anciens élèves...);
- de l'ouverture du forum au public ou non ;
- du nombre d'élèves participants et du nombre de niveaux concernés ;
- du nombre d'exposants ;
- de la diversité des secteurs présentés et de leur adéquation avec les besoins de l'établissement ;
- de la demande éventuelle d'un « kit de communication »

La somme attribuée ne peut pas être supérieure à la somme demandée par le collège.

### Calendrier

Les projets sont déposés entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 mars pour les forums organisés au 1<sup>er</sup> trimestre et en septembre pour ceux qui auront lieu au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2016/2017.

Les dossiers seront soumis en commission ERMES de mai (1<sup>e</sup> session) et novembre (2<sup>e</sup> session) et une notification parviendra aux établissements après vote des subventions par l'assemblée départementale en juillet ou décembre. La subvention sera versée en septembre ou janvier.

<p align="center"><b>SOUTIEN AUX FORUMS LOCAUX</b> <b>2016-2017</b> <b>FORMULAIRE D'INSCRIPTION</b></p>
---

**RAPPEL :** Ce dispositif concerne tous les collèges publics ou privés du Département sous contrat d'association proposant un forum des métiers, et s'adresse prioritairement aux élèves de 3<sup>e</sup>, enseignement général, SEGPA, UPE2A, aux classes ULIS et aux sections Prépa pro.

**COMMUNE :** .....

**COLLEGE :** .....

**PRINCIPAL :**

- Nom : .....Prénom : .....
- Téléphone : .....

**CORRESPONDANT FORUM :**

- Nom : .....Prénom : .....
- Fonction : .....
- Courriel : .....@.....
- Téléphone : .....

**LIEU DU FORUM**

**DATE(S) ET DUREE**

**NIVEAUX CONCERNES :**

6<sup>ème</sup>       5<sup>ème</sup>       4<sup>ème</sup>       3<sup>ème</sup>

**LISTE DES PARTENAIRES** (liste exhaustive)

**NATURE DE LA DEMANDE** : (les deux sont cumulables)

Subvention  OUI  NON  
Kit de communication  OUI  NON

**SUBVENTION**

Montant de la subvention demandée au département : ..... (1000 à 5000 euros)

**BUDGET DETAILLE** (Devis estimatif des dépenses en terme de communication, frais de réception, charges diverses et éventuelles autres participations financières)

**KIT DE COMMUNICATION :**

Affiches  OUI  NON (nombre : .....)

Flyers  OUI  NON (nombre :.....)

**Descriptif du projet à joindre au formulaire d'inscription (1 page minimum format A4 avec les objectifs généraux et pédagogiques du forum , le fonctionnement de celui-ci le jour J, son ouverture au public ou non...)**

**SIGNATURE DU PRINCIPAL ET CACHET DE L'ETABLISSEMENT (OBLIGATOIRE)**

A retourner avant le 15 mars ou le 30 septembre 2016 à :  
M. Benjamin CHARLOT  
Conseil départemental des Hauts-de-Seine  
PESJ/MAE/SAP/  
2/16, boulevard Soufflot  
92015 NANTERRE CEDEX

**Aucune inscription ne pourra être acceptée, sans l'envoi du bulletin d'inscription dans les délais impartis et selon le calendrier ERMES.**

